

Bassin temporaire de natation et Maître-Nageur-Sauveteur



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du 1er bassin temporaire de natation de Côte-d'Or Une première en Bourgogne-Franche-Comté !

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Côte-d'Or, le Groupe APSALC et la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Natation, avec la communauté de communes du pays d'Arnay-Lienais, le centre social d'Arnay le Duc et la municipalité de Liernais, ont organisé l'inauguration du premier bassin temporaire de natation de Côte-d'Or, en présence de Didier PARIS, député de Côte-d'Or :

**Jeudi 29 juin 2023
à Liernais (21430)**



Un projet innovant en Côte d'Or pour 2023-2024.

Aujourd'hui, beaucoup d'enfants rencontrent des difficultés d'accès à l'apprentissage de la natation. Un tiers de la population de Côte-d'Or est à plus de 20 km ou 20 minutes de trajet d'une piscine ouverte annuellement. Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Côte-d'Or a impulsé le projet de « bassin temporaire mobile » en s'entourant d'un collectif d'acteurs du territoire pour pallier le manque d'équipements aquatiques.

Une réponse aux problématiques d'apprentissage de la natation sur le territoire.

La Communauté de Communes du Pays d'Arnay Lienais est la première collectivité à accueillir cette installation depuis le 19 juin 2023 au Gymnase de Liernais.

Installé pendant plusieurs semaines, ce bassin a pour objectif de favoriser l'acquisition de l'aisance aquatique et l'apprentissage du « savoir nager » dans un but de prévenir des noyades surtout chez les enfants de moins de 12 ans. Les séances proposées sont encadrées par un Maître-Nageur-Sauveteur diplômé.

Ce projet partenarial a bénéficié de crédits de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental et de la Mutuelle Sociale Agricole.

Un projet en développement sur le territoire.

La mise à disposition du bassin et du Maître-Nageur-Sauveteur est proposée en prestation de service à 1 000€ par semaine aux collectivités qui souhaitent bénéficier du projet.



Un collectif autour de ce projet :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Côte-d'Or

Le SDJES est compétent en matière de réglementation et de déploiement des politiques éducatives relatives à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Cette action met l'accent sur la prévention des noyades, grande priorité nationale. <https://www.ac-dijon.fr/SDJES21>

La ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Natation

Elle soutient et accompagne les structures souhaitant proposer des stages d'Aisance Aquatique et de Savoir Nager. Elle regroupe toutes les associations sportives de natation du territoire de Bourgogne-Franche-Comté. <https://bourgognefranche-comte.ffnatation.fr/>

Le groupe APSALC

Le Groupe APSALC apporte des solutions pour aider les entreprises, collectivités et associations de Côte d'Or et Saône-et-Loire dans la gestion des emplois et le recrutement de leurs salariés. Il propose également aux demandeurs d'emploi, des parcours personnalisés pour une intégration réussie dans l'emploi. <https://www.groupe-apsalc.fr/>



Contact Presse :

Noémie ROBLIN – Cheffe de Projet

noemie.roblin@ac-dijon.fr

06 25 36 41 71

www.ac-dijon.fr/SDJES21

- Le Bien Public - Lundi 19 juin 2023 : <https://www.bienpublic.com/culture-loisirs/2023/06/19/une-piscine-temporaire-installee-tout-l-ete-au-gymnase>

LIERNAIS

Une piscine temporaire installée tout l'été au gymnase

Un bassin temporaire est mis en place depuis peu au gymnase de Liernais. Dès ce lundi, il accueillera pendant trois semaines des enfants des écoles du secteur et du collège. Le but ? Initier les enfants à la nage. Un équipement dont les enfants inscrits au centre social bénéficieront du 10 juillet au 25 août.

C'est inédit. La commune de Liernais est la première de la région Bourgogne-Franche-Comté à accueillir un bassin mobile temporaire de natation tout l'été. Les enfants du Pays d'Arnay-Liernais n'auront plus besoin d'aller jusqu'à Montbard ou Autun pour apprendre à nager. Une piscine de 10 mètres sur 5 a pris ses quartiers dans le gymnase de Liernais. Une initiative qui a pu voir le jour grâce à plusieurs acteurs. Le centre social d'Arnay-Liernais a répondu à l'appel à candidatures lancé par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Côte d'Or (DSDEN).

Une demande de l'intercommunalité

« À la demande de la communauté de communes, nous avons fait le dossier qui remonte à février », explique Frédérique Depoil, directrice adjointe en remplacement de la direction du centre social du Pays d'Arnay. « Le projet a pu se mettre en place via un partenariat avec la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de natation qui a acquis le bassin avec l'aide de l'État, mais aussi l'Association profession sport



La commune de Liernais est la première de la région Bourgogne-Franche-Comté à accueillir un bassin mobile temporaire de natation tout l'été. Photo fournie par la Ville de Liernais

animation loisirs culture (AP-SALC) qui était en charge du maître-nageur sauveteur et qui le salarie. »

Le projet est financé à hauteur de 10 000 € par le dispositif "Grandir en milieu rural" de la Mutualité sociale agricole (MSA) et soutenu par le conseil départemental à hauteur de 8 000 €.

Pallier l'absence de piscine à proximité

Une belle opportunité pour la commune qui pallie l'absence de piscine publique à proximité.

« L'objectif est d'apprendre aux enfants à nager et de leur donner une certaine aisance dans l'eau. L'idée est de permettre aux enfants inscrits au centre de loisirs de bénéficier

PRATIQUE

- Du 10 juillet au 25 août, au gymnase de Liernais.
- Tarif unique : 2 € la séance.
- **Bébés nageurs de 6 mois à 3 ans** : des séances de trente minutes à 10 heures tous les mercredis.
- **Nage parents-enfants de 4 à 12 ans** : des séances de quarante-cinq minutes à 11 heures et 14 heures les mercredis : 26 juillet, 16 août et 23 août.
- **Aquagym 12 ans et plus** : des séances de quarante-cinq minutes, tous les jours de 15 à 16 heures du 10 juillet au 25 août.
- **Renseignements et inscription au centre social** du lundi au vendredi. De 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 03 80 90 17 55.
- **Permanence d'inscription à la maire de Liernais** : mercredi 5 juillet de 16 à 18 heures.

de ce service, mais pas uniquement. Les familles dont les enfants ne sont pas inscrits au centre pourront aussi venir. Des activités comme l'aquagym ou encore des cours pour les bébés nageurs vont être

proposés tout l'été. » La piscine est installée et accueille dès ce lundi 19 juin, pendant trois semaines, des élèves des écoles du secteur et du collège de Liernais. « La communauté de communes du Pays d'Arnay-

Liernais (CCPAL) met à disposition le bâtiment du gymnase, fournit l'électricité et l'eau », indique Pierre Poillot, président de l'intercommunalité. « C'est un très beau projet qui permet à de nombreux enfants d'en profiter, car il est de plus en plus difficile de trouver, par exemple, des chauffeurs pour transporter les élèves jusqu'aux piscines de Chenôve, Autun ou Montbard, qui sont les bassins les plus proches du secteur. »

« Ce n'est pas la piscine qui coûte le plus cher à chaque fois, mais plutôt le transport avec la location d'un bus et la mise en service de chauffeur. Cette installation permet aux enfants des milieux ruraux d'en profiter », complète le maire de Liernais Quentin Guenet.

Les activités au gymnase vont se poursuivre

Le bassin est limité à quinze enfants maximum. Il est loué par un contrat de sept semaines. « Le but est que la piscine mobile se déplace sur tout le territoire. La location est de 1 000 € par semaine. Grâce à la subvention de la MSA, la location est couverte financièrement », souligne Frédérique Depoil.

Une installation qui occupe un quart du gymnase. « La plupart des activités qui se déroulent au gymnase vont pouvoir se poursuivre », précise le premier édile.

L'eau du bassin pourra ensuite être récupérée et stockée pour servir à l'arrosage automatique des espaces verts.

M. MI.

- Côte d'Or le mag' - #232 Juin 2023 : <https://www.cotedor.fr/actualite/cote-dor-le-mag-de-juin-est-en-ligne-2>

L'ACTUALITÉ

NOUVEAUTÉ

UNE PISCINE TEMPORAIRE À LIERNAIS CET ÉTÉ

Un bassin temporaire sera installé en juillet-août dans le gymnase municipal de Liernais pour accueillir les enfants inscrits au centre social du Pays d'Arnay. Une première dans le département !

Cet été, plus besoin d'aller jusqu'à Montbard pour les enfants du Pays d'Arnay qui veulent apprendre à nager. Liernais sera la première commune de Côte-d'Or à accueillir un "bassin temporaire de natation". Ce bassin de 10 mètres sur 5 sera installé dans le gymnase municipal, et accueillera, en juillet et en août, les enfants inscrits au centre social du Pays d'Arnay – l'eau du bassin pourra ensuite être récupérée et stockée pour servir par exemple à l'arrosage des espaces verts, après élimination du chlore. "C'est une très belle opportunité pour notre territoire, souligne Frédérique Depoil, sa directrice adjointe. Grâce à ce bassin qui pallie l'absence de piscine publique à proximité, nous pourrons organiser, dans de bonnes conditions, des séances quotidiennes permettant aux enfants de se familiariser avec l'eau ou d'apprendre à nager." À la demande de la communauté de communes du Pays d'Arnay, le centre social a répondu à l'appel à candidatures lancé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Côte-d'Or (DSDEN) et la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de natation, qui a acquis le bassin avec l'aide de l'État. L'Association Profession Sport



↳ BASSIN MOBILE INSTALLÉ EN BRETAGNE

animation Loisirs Culture (APSALC), soutenue pour ce projet par le Conseil Départemental à hauteur de 8 000 € pour la première année de fonctionnement, est chargée d'animer cet équipement et de recruter le maître-nageur sauveteur indispensable. Ce projet est financé à la hauteur de 10 000 € par le dispositif de la MSA Grandir en milieu rural. "En période scolaire, ce bassin temporaire pourra accueillir les groupes scolaires – les 4-6 ans pour les séances d'aisance aquatique et les plus de 6 ans pour apprendre à nager en sécurité", résume Davy Moret, coordonnateur de la politique sportive au Conseil Départe-

mental. Pour les collectivités désireuses de l'accueillir, ce bassin est disponible à partir de septembre 2023 jusqu'en 2024, pour des périodes de deux mois, au tarif de 1 000 € par semaine. Ce bassin est une solution de proximité pour lutter contre le fléau des noyades accidentelles : en 2021, il y en a eu 19 en Bourgogne-Franche-Comté dont la moitié ont été mortelles. ■

➔ **Contact pour les collectivités intéressées par le bassin temporaire :**
Noémie Roblin, cheffe de projet DSDEN / SDJES21 : noemie.robilin@ac-dijon.fr.



MARCHÉ DE PRINTEMPS

RETROUVEZ LES PRODUCTEURS ET ARTISANS !

Vous n'avez pas pu venir faire le plein de gourmandises locales lors du "Marché de Printemps 100 % Côte-d'Or" les 12 et 13 mai dans les Jardins du Département à Dijon ? Retrouvez les artisans et producteurs de la marque "Savoir-faire 100 % Côte-d'Or" en flashant le QR-code. Et rendez-vous les 30 juin et 1^{er} juillet pour le Marché d'été avec la découverte d'autres produits issus du "Savoir-faire 100 % Côte-d'Or". ■



+d'infos : cotedor.fr
Et suivez-nous sur les réseaux :
100pour100cotedor

- **Radio France Bleu Bourgogne** - journal de 8h le mardi 20 juin 2023 : <https://www.francebleu.fr/emissions/nos-journaux/bourgogne>

Accueil > Infos > Toutes les émissions > Les Journaux de France Bleu Bourgogne

TOUTES LES ÉMISSIONS



Les journaux de France Bleu Bourgogne

DERNIER REPLAY

Les infos de 08h00 du vendredi 30 juin 2023

Le 30 juin 2023



07 min

Du lundi au dimanche de 6h à 18h

Par [France Bleu Bourgogne](#)



Tous les jours, la rédaction de France Bleu Bourgogne vous propose en réécoute les journaux du matin, du midi pour rester informé de l'actualité autour de chez vous. Ces journaux vous proposent à tout moment un compte-rendu et un décryptage de l'information locale et régionale. Retrouvez ce qui fait l'actualité en Côte-d'Or (21), des villes de Dijon, Beaune, Auxonne, Châtillon-sur-Seine, Armay-le-Duc, Montbard et au plus près de votre commune.

- **Radio France Bleu Bourgogne** - interview du SDJES 21 - jeudi 29 juin 2023 : <https://www.francebleu.fr/emissions/debout-la-bourgogne>



Un bassin temporaire de natation à Liernais

Le 29 juin 2023

7h45



Debout la Bourgogne

Un bassin temporaire de natation à Liernais

Par [Charlotte Millet](#) . [Stéphane Conchon](#)

- **France 3 Bourgogne web** - article du 30 juin 2023 :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/bourgogne/photos-et-maintenant-une-piscine-mobile-pour-apprendre-a-nager-en-cote-d-or-2805116.html>

chez moi programmes menu

PHOTOS. Et maintenant, une piscine... mobile pour apprendre à nager en Côte-d'Or

Publié le 30/06/2023 à 06h30
Écrit par [Guillaume Robin](#)

Une piscine démontable de 10 mètres sur 5 mètres • © guillaume Robin / France Télévisions

- **Le Bien Public** - Mercredi 5 Juillet 2023 : <https://www.bienpublic.com/societe/2023/07/05/un-bassin-temporaire-de-natation-est-installe-pour-prevenir-des-noyades>

16 | **Actu** Morvan - Auxois - Ouche MERCREDI 5 JUILLET 2023

Liernais

Un bassin temporaire de natation est installé pour prévenir des noyades

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante des moins de 25 ans. Pour prévenir ce genre d'incident, un bassin aquatique temporaire a été installé au gymnase de Liernais, jeudi 29 juin.

Jeudi 29 juin au gymnase de Liernais, le premier bassin aquatique temporaire en Côte-d'Or a été inauguré. « En 2021 en France, on constate 1 480 noyades, dont 22 % concernent des enfants de moins de 6 ans. En Bourgogne Franche-Comté, ce sont 19 noyades accidentelles, qui représentent 47 % des décès accidentels », explique Noémie Roblin, conseillère sports au service départemental à la jeunesse. « Trois zones prioritaires en équipement aquatiques pour l'apprentissage de la natation ont été identifiées. En premier, c'est l'ouest de la Côte-d'Or qui s'étend de Semur-en-Auxois à Arnay-le-Duc, représentant 60 000 habitants. Un bassin aquatique temporaire, et mobile sur le département, est alors installé au plus près des usagers, afin d'apporter une solution innovante pour prévenir des noyades. Beaucoup d'enfants rencontrent des difficultés, voire l'impossibilité, d'accéder à l'apprentissage de la natation. »

Mauricette Besançon, représentante de la Mutualité sociale agricole, rappelle que cette réalisation s'inscrit dans le projet de « Grandir en milieu rural », porté par cet acteur financier à hauteur de 10 000 €. Différents cycles d'apprentissage Le public ciblé et les activités proposées se répartissent en différents cycles d'apprentissage : du « savoir nager » pour le bébé nageur (séance de 30 minutes), « l'aisance aquatique » pour les enfants de 4 à 6 ans et « j'apprends à nager » de 6 à 12 ans. Ensuite, pour les jeunes de 12 ans et plus, il s'agit d'initiations et de sport santé, comme l'aquagym, l'aquaphobie ou les baptêmes de plongée. Frédérique Depoil, directrice du Centre social du Pays d'Arnay-Liernais, s'est beaucoup investie sur ce projet avec son équipe. Le centre social propose durant les vacances d'été des cours pour les enfants, où notamment 60 d'entre eux sont déjà inscrits, des séances de bébé nageur, et des séances d'aquagym.

Lors de l'inauguration, les différents acteurs présents ont pu observer le déroulement d'une séance d'aisance aquatique : « Les enfants sont dans un bassin d'une profondeur d'1,30 mètres, sans bouée bien sûr, ni ceinture. Le but n'est pas de se baigner mais de se familiariser avec le milieu aquatique », détaille Noémie Roblin. Léna, la professeure de natation spécialisée chargée des divers apprentissages nautiques, témoigne de l'enthousiasme des enfants et des parents, ainsi que du plaisir que les petits ont à découvrir le nouveau bassin.

« Il ne faut plus qu'un enfant se noie »

« L'engagement de chacun est remarquable, et au-delà de l'aspect pédagogique réalisé, c'est l'aspect social qui interpelle, pour rapprocher les structures des habitants », ajoute Didier Paris, député de la circonscription de Beaune, lors de l'inauguration du bassin. Il a également évoqué la préparation des Jeux Olympiques 2024, en indiquant que ce projet s'inscrivait aussi dans de futurs jeux, en formant peut-être de grands sportifs, en donnant le goût du sport aquatique à des enfants.

Arnaud Criard, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Côte-d'Or, ajoute quelques mots : « La réflexion de ce projet a été conduite autour du temps de l'enfant, temps scolaire ou non. Il ne faut plus qu'un enfant se noie ». Il rappelle qu'au-delà des engagements financiers, soit 5 000 € de la part du Conseil départemental, il y a un engagement humain de la part du centre social, des collectivités locales, du collège et des enseignants : « Les dernières semaines de scolarité ont été organisées de façon à permettre aux enfants de bénéficier de l'infrastructure. L'initiation à l'aisance aquatique se fait sur huit séances consécutives, donc durant une semaine. »

Le bassin aquatique est installé dans le gymnase de Liernais. Photo S. B.

● Sophie Bertrand (CLP)

- Reportage lors du **JT de France 3 Bourgogne** du vendredi 7 juillet 2023 : https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/programmes/france-3-bourgogne-franche-comte_jt-19-20-bourgogne?id=5035641



- **Infos Dijon** - 23 Juillet 2023 : <https://www.infos-dijon.com/news/cote-d-or/cote-d-or/liernais-installation-d-un-bassin-temporaire-de-natation.html>

Infos Dijon la nouvelle référence de l'information

Recherche

VIE LOCALE MEDIAS AILLEURS SPORTS SORTIR, VOIR, ECOUTER, DECOUVRIR CAMPUS CÔTE D'OR FA

23/07/2023 15:22 1832 LECTURES

LIERNAIS : Installation d'un bassin temporaire de natation

IMPRIMER L'ARTICLE